



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# La nouvelle stratégie de développement économique de la Région Ile-de-France se dessine maintenant

La région Ile-de-France a lancé une consultation pour construire collectivement le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) pour la période 2022-2028. L'objectif : définir les grandes orientations de son action en faveur des entreprises, de l'emploi et de l'innovation, pour les années à venir.

Grand-Orly Seine Bièvre y a apporté sa contribution.

Publié le 15 décembre 2021

La stratégie économique [#LEADER 2017-2021](#) , qui visait à faire de l'Île-de-France une des régions les plus dynamiques, compétitives et attractives au monde, arrive à son terme.

Aujourd'hui, la Région Île-de-France lance une [grande consultation](#)  pour définir les contours du nouveau Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) 2022-2028.

## Grand-Orly Seine Bièvre, un acteur économique majeur

Le Grand-Orly Seine Bièvre, dont l'une des compétences est le développement économique, s'est exprimé pour porter les enjeux du territoire et des acteurs économiques locaux. Le territoire Grand-Orly Seine Bièvre étant une composante importante de l'Île-de-France, sa contribution au développement économique est essentielle pour faire face aux enjeux auxquels la région est confrontée.

Le territoire a identifié prioritairement un besoin de resserrer les partenariats avec la région Ile-de-France pour une meilleure définition des enjeux stratégiques partagés et une meilleure efficacité des actions localement.

## Nos dix propositions structurantes pour le SRDEII

- › Axe 1 : Soutenir les collectivités et les opérateurs économiques dans leur action auprès du tissu économique
  - Proposition 1 : Une gouvernance à l'échelle du territoire renforçant la coordination entre l'État, la Région et

Grand-Orly Seine Bièvre dans les actions mises en œuvre (gouvernance politique et technique)

- Proposition 2 : Contractualisation avec les établissements Publics Territoriaux pour mieux définir les priorités stratégiques et rendre plus lisibles les engagements et soutiens
- Proposition 3 : Réflexion sur le dispositif d'accompagnement des grands projets d'implantation nationaux
- Axe 2 : Accompagner les entreprises dans leur adaptation et leur transformation économique et écologique
  - Proposition 4 : Soutien au déploiement des aides aux entreprises et dispositif pour faire face aux impacts de la crise sanitaire
  - Proposition 5 : Soutien à la plateforme territoriale d'appui aux transitions professionnelles (TransCo)
  - Proposition 6 : Soutien à la mise en œuvre de la transition écologique par les entreprises
- Axe 3 : Faire bénéficier les habitants du développement économique
  - Proposition 7 : Développement des actions de recrutement local et soutien au déploiement des clauses d'insertion
  - Proposition 8 : Appui à la mise à la montée en charge de la « Vitrine des emplois » et de la démarche GPECT
  - Proposition 9 : Un plan d'action en soutien à l'insertion et à l'entrepreneuriat pour les habitants des quartiers « Politique de la Ville » (QPV)
  - Proposition 10 : Renforcer le soutien à l'ESS en adaptant les outils et dispositifs régionaux aux spécificités des structures

Concrètement, cela englobe un travail sur de nombreux projets mais, à titre d'exemples, des éléments prioritaires ont été identifiés pour l'intervention de la Région.

**Les grands projets à soutenir en priorité :**

- › Villeneuve-Triage – Villeneuve-Saint-Georges : pour le développement d'un Hub productif et logistique durable avec une plateforme tri-modale
- › Site Renault – Choisy-le-Roi : pour une reconversion industrielle
- › Pôle agro-alimentaire autour du Marché international de Rungis : pour un nouveau terminal logistique intermodal et le redéveloppement de la zone SENIA
- › Zone Industrielle La Carelle – Villeneuve-le-Roi : pour un cluster sur l'innovation fluviale
- › Campus santé - Villejuif : pour un campus de niveau mondial intégrant la création du biocluster en oncologie
- › Cité de la gastronomie - Chevilly-Larue

**Les 2 principaux outils à soutenir**

- › La GPEC-T et la Vitrine des emplois
- › La création de la SEM de portage d'immobilier productif

**4 Domaines d'activités stratégiques à soutenir**

- › Ville durable · Ville de demain
- › Numérique et industries connexes
- › Santé · Bien-être · Autonomie
- › Agroalimentaire

**Avec comme enjeu transversal l'industrie et le productif.**

La consultation est en cours jusqu'au 20 décembre et l'adoption du Schéma stratégique 2022-2028 se fera au 2<sup>e</sup> trimestre 2022.

## Des propositions en cohérence avec la stratégie du Grand-Orly Seine Bièvre

L'action du territoire en matière de développement économique est mise en œuvre selon la feuille de route, pour la période 2021-2025. Elle vient d'être validée par les élus locaux et présentée aux 4e Assises du développement économique du 2 décembre 2021.



**Bâtiment Askia**  
11 avenue Henri Farman  
BP 748  
94 398 ORLY AÉROGARE  
CEDEX

📞 01 78 18 22 22